



[www.convergence-nationale-rail.fr](http://www.convergence-nationale-rail.fr)

18 rue des Maquisards- 46100 FIGEAC

[convergence.rail@hotmail.fr](mailto:convergence.rail@hotmail.fr)

Tél : 06 14 71 57 93

## Carte-Pétition

(Adressée au Président de la République  
et au Ministre des Transports)

*Espace pour le cachet ou pour  
l'identification du Collectif régional ou  
local, adhérent de Convergence  
Nationale Rail, qui diffuse et collecte  
cette Carte-pétition*

Nom .....  
Prénom.....  
Adresse  
(facultatif).....  
.....  
.....  
Tél (facultatif).....  
Mail(facultatif).....  
Date.....

**N'oubliez pas de signer au verso !**

*Afin de reconstruire de façon démocratique et efficace le Service public du Transport ferroviaire mis à mal par des politiques de marchandisation négatives depuis plusieurs années, nous demandons de **toute urgence**, avec les Collectifs de Défense du Service Public Ferroviaire et Convergence Nationale Rail qui les regroupe :*

- L'arrêt de la casse du service public ferroviaire, des fermetures de lignes, notamment de voyageurs, des fermetures de gares et de points de vente des billets et le retour à une desserte de tout le territoire national ainsi qu'une meilleure représentation des usagers dans les instances de décision
- Une réelle modernisation du réseau ferroviaire qui permette de desservir équitablement tous les citoyens du pays
- La mise en œuvre d'une tarification de Service Public, accessible à tous, préservant l'égalité de traitement et favorisant le droit au transport pour tous !
- L'arrêt du démantèlement du fret ferroviaire notamment par une mise en concurrence injustifiée et inopérante et le retour à des services à tous les utilisateurs notamment par le biais du wagon isolé et la desserte de tous les secteurs économiques du pays
- L'arrêt des suppressions massives d'emplois et la mise en adéquation des moyens matériels et humains indispensables dans les services en particulier dans les trains et dans les gares afin de répondre aux attentes et aux besoins des usagers
- Le retour à l'unicité du système ferroviaire avec une maîtrise publique des **infrastructures** tant dans sa réalisation, que l'exploitation ou la maintenance par le Service Public SNCF, le tout réalisé avec des financements publics
- La non-transposition en droit français des nouvelles directives européennes de dérèglementation et de libéralisation du secteur ferroviaire.
- La remise en service des liaisons abandonnées ou/et suspendues
- La mise à disposition du Service Public Ferroviaire des moyens humains et financiers lui permettant d'assumer ses responsabilités dans la mise en œuvre des politiques de développement durable.

Signature :